

Procès-verbal
du Conseil d'établissement
de l'école St-Vincent
tenue le 21 novembre 2019 à 19 h



Parents	Présence	Absence
Monsieur Yan Verhoef	X	
Madame Johannie Laroche	X	
Madame Stéphanie Morissette	X	
Madame Chanel Pelletier	X	
Madame Stéphanie Baillargeon	X	
Madame Joëlle Arpin		X

Personnel de l'école

Madame Édith Despots	Enseignante	X	
Madame Valéry Bouchard	Enseignante	X	
Madame Myguel Bouchard (substitut)	Enseignant CDAC	X	
Madame Anne-Michelle Bienvenue	Enseignante	X	
Madame Nathalie Décoste	Secrétaire	X	
Monsieur Simon Lamarche	Resp. du service de garde		X
Secrétaire			
Madame Chantal Majeau	Directrice	X	
Madame Josiane Santerre	Directrice adjointe	X	

Membres de la communauté

Madame Karine Tremblay	Cab@lunch	X	
Madame Joanie Généreux	Municipalité		X

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Yan Verhoef souhaite la bienvenue à tous les membres et nous débutons la réunion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (adoption)

STV 21-11-19-001 Il est proposé par Monsieur Myguel Bouchard

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point : « réception des mesures dédiées par le MÉES ».

Adopté unanimement

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL du 24 octobre 2019 (approbation)

STV 21-11-19-002 Il est proposé par Madame Chanel Pelletier

QUE soit approuvé le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2019 en ajoutant « Nager pour survivre ».

Approuvé unanimement

4. PAROLE DE L'ASSEMBLÉE : aucune question

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5.1 PROJET EMBELLISSEMENT COUR D'ÉCOLE

Madame Majeau nous informe que suite aux conditions climatiques, le projet d'aménagement du module d'hébertisme est reporté au printemps 2020. Nous devrions être priorités parmi les projets.

5.2 PHOTO SCOLAIRE

Madame Nathalie Décoste nous informe que nous avons bien reçu les photos. Suite à la discussion, nous proposons de briser le contrat avec le présent fournisseur une fois la ristourne reçue.

STV 21-11-19-003 Il est proposé par Madame Stéphanie Morissette

QUE nous terminions le contrat avec la compagnie SPEC dès la réception de la ristourne.

Approuvé unanimement

5.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Madame Nathalie Décoste nous informe que les commandes vont bon train. Les retours ont commencé et il y a en plusieurs à comptabiliser. Le service offert par la compagnie Humeur était vraiment exceptionnel tout au long du processus.

Ce samedi 23 novembre, un souper spaghetti organisé par l'équipe des pompiers de Saint-Césaire aura lieu à la cafétéria de l'école pour amasser des fonds pour le lave-vaisselle industriel.

5.4 LA VAISSELLE

Madame Majeau nous informe qu'il manque de la vaisselle depuis l'instauration de notre nouvelle façon de faire. Donc, nous proposons d'acheter de la vaisselle. Il serait intéressant d'utiliser de la vaisselle en plastique blanc au lieu de prêter la belle vaisselle de couleur lorsque les élèves oublient leurs ustensiles.

STV 21-11-19-004 Il est proposé par Madame Nathalie Décoste

QUE soit approuvé l'achat de vaisselle pour la période du dîner.

Approuvé unanimement

6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT ET POINTS D'APPROBATION/ADOPTION

6.1 FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Madame Majeau nous présente le document produit par la CS pour établir le montant restant dans le fonds à destination spéciale.

Tel que mentionné lors de la rencontre du mois de mai dernier, voici ce qui fut transféré pour un montant de 16 464\$:

- 12 395\$ (cour d'école)
- 926\$ (Projets entrepreneuriaux)
- 552\$ (Nager pour survivre)
- 383\$ (Fondation du Canadien)
- 748\$ (Entrepreneuriat)
- 1460\$ (Super tissus)

Voici ce qui reste à transférer :

- 405\$ (Super tissus 1864\$ - 1460\$)
- 890\$ (Fondation du Canadien de Montréal)

STV 21-11-19-005 Il est proposé par Madame Chanel Pelletier et Stéphanie Morissette

QUE les montants présentés soient acceptés et que les transferts proposés soient effectués.

Approuvés unanimement

6.2 PROJET ANGLAIS INTENSIF – SECTEUR PGO

Madame Majeau nous informe que le processus organisationnel et financier fut accepté (transport et démarche d'inscription) et que nous pouvions aller de l'avant avec le projet. Cependant, lors d'une rencontre CRT entre la commission scolaire et le syndicat de l'enseignement, il fut soulevé que le personnel de l'école St-Vincent n'était pas en accord avec le projet. Pourtant, ce projet avait reçu l'approbation de tous les membres du conseil d'établissement par résolution l'an dernier. Le conseil des commissaires avait aussi entériné la décision le 18 décembre 2018 dernier.

Monsieur Myguel Bouchard, porte-parole pour les enseignants, a mentionné que les enseignants reconnaissaient que cela était un beau projet, mais qu'ils étaient contre celui-ci (vote à majorité - rejet du projet lors de l'AG). Les raisons évoquées : réservation de portables, épuration des groupes, organisation du soutien TES, projet pour le secondaire et non pour le primaire, la tâche de l'enseignant, etc. Madame Majeau a fait valoir que les enjeux soulevés pouvaient être résolus, mais la décision est finale pour les enseignants. Celle-ci fera donc le suivi avec la CS pour la suite des choses.

6.3 SUIVI – LE PLOMB DANS L’EAU

Madame Majeau nous présente un document informatif sur la démarche qui sera entreprise dans notre commission scolaire pour le sujet en titre.

6.4 COMITÉ IMPLIQUE-TOI!

Madame Santerre nous informe que les élèves peuvent s’impliquer via ce comité qui organisera les fêtes thématiques cette année.

6.5 RÉCEPTION DES MESURES DÉDIÉES

Madame Majeau nous présente le tableau explicatif des mesures dédiées reçues cette année.

STV 21-11-19-006 Il est proposé par Madame Anne-Michelle Bienvenue

QUE le conseil d’établissement de l’école St-Vincent confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d’établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures 15010, 15020 et les autres mesures attribuées.

Approuvé unanimement

7. SORTIES ÉDUCATIVES/ACTIVITÉS

Le comité FORCE 4 recevra un montant de 15 544\$ pour notre 2^e année d’implantation. Cette année, nous proposons la sortie hivernale au lac Boivin (4\$ - transport), la location du système LU, une activité d’Olympiades pour le mois de juin (montant de Force 4) et une sortie de ski pour le 3^e cycle (montant à déterminer).

8. UTILISATION DES LOCAUX

9. INFORMATIONS

9.1 Équipe des enseignants : maternelle 4 ans (Brin d’ami et robotique), maternelle (Ribambelle et décroissement), 1^{re} année (lecture et écriture), 2^e année (projet enseignant-ressource), 3^e année (Deep Learning et pédagogie par le jeu), 4^e année (projets, codéveloppement) et CDAC (merci à CAB pour l’ameublement offert aux classes et au magasin Forand Sports pour l’habit de neige).

9.2 Spécialistes : absent

9.3 Service de garde : absent

9.4 Comité de parents : Stéphanie Baillargeon nous informe des différents sujets abordés lors de la dernière rencontre, dont le transport scolaire, projet de loi 40, le protecteur de l'élève, Martin Larocque (conférencier).

10. CORRESPONDANCE : CAISSE DESJARDINS

11. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : 23 JANVIER 2020 À 19H

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

STV 21-11-19-007 Il est proposé par Madame Nathalie Décoste

QUE l'assemblée soit levée à **20 h 46** puisque l'ordre du jour est épuisé.

Approuvée unanimement

Monsieur Yan Verhoef
Président

Madame Chantal Majeau,
Directrice